LOCATION SALLE POLYVALENTE DE SALLES-EN-TOULON CAUTION

1/ Dépôt		
Le locataire :		
a remis ce jour la somme de 200 € :		
> en o	chèque (1) référence :	
ou		
> esp	èces (1)	
pour location du		
A Valdivien Signature d		Le Maire Claudie BAUVAIS
2/ Restitution		
L'agent communal, après avoir effectué ce jour l'état des lieux sortant :		
- atteste avoir restitué la caution de 200 €.		
- atteste avoir constaté les dégradations suivantes :		
et suspend le remboursement de la caution jusqu'au règlement du litige.		
Fait à Valdi Signature d		Signature de l'agent communal
(1) Rayer la m	nention inutile	